



Demande de carte conjoint de français ayant déjà une carte ce it

Par **etincelle75**, le **10/05/2012** à **22:39**

Bonjour,

Je suis d'origine tunisienne ,(née en France mais rentrer au bled a l'age de 12 ans) puis je suis parti en Italie ou la j'y ai travailler 6 ans donc j'ai une carte illimité CE italienne, suite a mon divorce je suis revenu en France avec ma fille de 10 ans qui est a l'école maintenant en France ,+

j'ai mon numéro de sècu migrant français

et je compte me marié (après avoir galère pour carte salarié qui n'a pas abouti)avec mon chéri FRANÇAIS lui car nous avons pleins de projets ensemble.

mes questions :

1) je demande une carte conjoint de français ou autre ?

2) quels sont les documents a fournir sachant que nous avons mutuel ,facture tel,et compte bancaire a nos 2 noms

3) combien de temps cela prendra t'il (je fais parti de la prefecture d'Evry en essone 91)

4) es ce que s'est un droit on est obligé de me l'accordé ?

5) Qui a le même cas que moi ?

6) et ma fille a aussi une carte de séjour italienne CE je lui change ou attend de recevoir la mienne française

7) y aura t'il des frais ?

8) pourrais je travailler avec mon récépissé

9)enfin merci pour tout

je vous remercie infiniment

PS:ah j'avais oublié nous avons prit des billets pour fin juillet ,au dépôt du dossier si tout ce passe comme prévu et disont qu'il me donne 1 récépissé reprenne t'il ma carte italienne CE ,car la sa posera problème pour voyager